

La Gazette des Comores

Paraît tous
les jours sauf
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

22^{ème} année - N° 4102 - Lundi 11 Avril 2022 - Prix : 200 Fc

ENCADREMENT DES PRIX

L'arrêté du ministre bientôt révisé



Le président Azali recevant le secteur privé à Beit Salam.

Le chef de l'Etat AZALI Assoumani a reçu samedi dernier au palais de Beit-Salam les représentants du Secteur privé. Au menu de cet entretien la relance du « Dialogue Public-Privé » (DPP) initié en août 2020, avec en toile de fond la situation économique actuelle et l'épineuse question de la flambée des prix généralisée. Le ministre de

l'économie a profité de l'occasion pour rappeler les 5 milliards accordés en octobre dernier à certains gros opérateurs économiques du pays à titre de fonds de garantie des crédits bancaires, en vue de sécuriser les approvisionnements du pays en denrées alimentaires de première nécessité.

LIRE SUITE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

Prières aux heures officielles Du 06 au 10 Avril 2022

Lever du soleil:

06h 11mn

Coucher du soleil:

18h 08mn

Fadjr : 04h 58mn

Dhouhr : 12h 14mn

Ansr : 15h 23mn

Maghrib: 18h 11mn

Incha: 19h 25mn



SOCIÉTÉ :

Ali Said Salim, un pilier de l'Ascobef, part à la retraite

Discret, persévérant, Ali Said Salim quitte l'ASCOBEF après 30 ans de bons et loyaux services. Par son implication et celle de son équipe, l'Ascobef a su relever le défi, même si beaucoup reste à faire pour le bien-être de la famille conformément aux missions de cette Association comorienne pour bien-être de la famille. Interview.

Question : Après 30 ans passés à l'ASCOBEF, vous venez de prendre votre retraite. Que ressentez-vous ?

Ali Said Salim : J'ai le sentiment d'avoir accompli ma mission. Cependant, il y a beaucoup à faire et je pense à l'avenir.

Question : Quelles sont vos réalisations en 30 ans d'exercice ?

ASS : J'ai beaucoup fait pour que le planning familial existe dans le pays. C'était une tâche difficile, ce n'est pas simple d'expliquer à un couple comorien avec des mentalités différentes et un environnement comme le nôtre de réguler leurs rapports sexuels. Il fallait sensibiliser les couples et faire tout pour les convaincre. Aujourd'hui nous avons beaucoup progressé.

Question : En termes de planification familiale et du bien-être de la famille, qu'est ce qui a changé depuis cette époque à aujourd'hui ?

ASS : Actuellement, il y a certaines femmes qui acceptent de prendre les contraceptifs pour des raisons

d'espacement de naissance. Malgré le travail qui a été fait, on se situe à peu près à 25% de la couverture contraceptive. Il reste encore 75% des femmes qui n'ont pas adhéré pour des multiples raisons. Ce sont malheureusement des besoins non satisfaits.

Question : Vous avez été la cheville ouvrière dans ce domaine du bien-être de la famille. Pensez-vous avoir atteint votre objectif ?

ASS : Je ne dirais pas que nous avons atteint l'objectif mais plutôt que nous avons posé la problématique. On a travaillé en direction de la femme pour qu'elle puisse s'épanouir. Une façon de permettre à l'homme et à la femme de s'épanouir par la planification familiale. Cela permet aux femmes au bout d'un certain temps de se reposer et de pouvoir travailler. Et si le cas échéant, elle a envie de faire un autre enfant, elle pourra s'occuper des enfants en bas âge. Durant notre travail, nous avons essayé d'encourager certaines femmes à des activités qui leur permettraient d'avoir une source de revenu. Maintenant ce qui reste à faire, c'est de continuer la sensibilisation pour une couverture contraceptive aussi bien pour la femme que pour le mari.

Question : Quelles difficultés avez-vous rencontrées ?

ASS : Nous avons eu des contraintes d'ordre religieux avec des positions parfois tranchées. Il y avait des religieux locaux avec un discours très dur. Heureusement,

nous avons été accompagnés par le Muftorat et cela nous a permis de mener à bien nos missions.

Question : Le 07 avril dernier, le monde a célébré la journée mondiale de la santé. Que dites-vous pour la santé et le bien-être de la famille à l'occasion de cette journée particulière ?

ASS : Nous avons été au départ une association de planification familiale mais au fur à mesure de notre développement, on a été contacté par le gouvernement et les organisations internationales pour gérer des gros financements du Fonds mondial pour la lutte contre le sida. Et après on nous a proposé la subvention de la lutte contre le paludisme et enfin la lutte contre la tuberculose. On a géré trois subventions pour ces pathologies. Aujourd'hui ce que je peux dire c'est que chaque femme comorienne puisse avoir accès et choisir une méthode de contraception adaptée à son comportement. Si l'on arrive à faire en sorte que chaque femme puisse avoir accès à une méthode de contraception, cela va permettre d'augmenter la couverture en matière de planification familiale et les besoins non satisfaits vont diminuer. Aujourd'hui nous parlons de plus de 34% de femmes qui n'ont pas accès à ces méthodes.

Question : Quel héritage laissez-vous à l'ASCOBEF ?

ASS : Aujourd'hui, l'Ascobef a une équipe compétente et dyna-



mique, capable d'élaborer des projets chaque jour. Il est vrai que nous avons la chance d'avoir un partenaire technique et financier mieux que d'autres, mais nous nous sommes donné cœurs et âme pour notre mission. Nous avons eu plusieurs projets avec l'UNFPA, le Fonds canadien, etc. D'ailleurs nous sommes en train d'élaborer des manuels d'éducation sexuelle, mais nous n'avons pas encore le dispositif juridique protégeant la personne qui va devoir aller dans les écoles ou dans les communautés pour sensibiliser. C'est un projet que nous allons travailler en symbiose avec le ministère de la santé et de la justice pour avoir ce dispositif. Aujourd'hui nous pensons avoir un autre habitat pour l'Ascobef surtout pour le point médical. L'ASCOBEF intervient dans l'éducation des jeunes à la vie

familiale et parentale responsable, la protection maternelle et infantile, la prévention et le traitement des infections sexuellement transmissibles. Nous avons un service de clinique, de laboratoire et je reste confiant qu'ils pourront relever le défi.

Question : Après ce départ à la retraite, quel sera la prochaine étape ?

ASS : C'est de passer le plus de temps en famille. Je reste à l'écoute évidemment pour ceux qui souhaiteraient bénéficier de mon savoir et de mes compétences. Je continuerai de loin à appuyer l'Ascobef. Par ordre du président, je vais rester encore quelques mois en attendant que le directeur exécutif reprenne les rênes.

Propos recueillis par
Andjouza Abouheir

INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

La Bad a octroyé un don de 10 milliards pour le tronçon Mitsoudjé Foubouni

Après la route Moroni Mitsudje, la société chinoise CGC est chargée de finir le tronçon allant de Mitsudjé à Fumbuni au sud de Ngazidja. La semaine dernière, la Banque Africaine de Développement a fait un don de dix milliards de nos francs pour la finition des travaux.

Le porte-parole du gouvernement a annoncé la semaine dernière que la Banque africaine de développement (Bad) a accordé une enveloppe de dix milliards de nos francs pour la finition des travaux du tronçon Moroni-Fumbuni. « Il ne s'agit pas d'un prêt mais d'un don », précise Houmed M'saidie. Depuis le début, la Bad a accepté d'aider les Comores pour la finition et la réhabilitation des routes. Il s'agit des 7 km du tronçon Uropveni-Fumbuni à Ngazidja, des 14 km du tronçon Domoni jusqu'à Mremani à Ndzuanu et des 9 km du tronçon Wala jusqu'à Nyumashuwa à Mwali. « Les routes qui ont entouré les îles sont presque réhabilitées. Je pense que les travaux pour la

réhabilitation des routes nationales sont presque complets à 90% », ajoute-t-il.

Et le gouvernement ne compte pas s'arrêter là. Il veut s'attaquer à la route de Domba jusqu'à Dimani. Et selon le porte-parole du gouvernement, le projet Kenneth va se

charger de la réalisation car les fonds sont déjà là. Concernant la route Mitsamiouli à Bahani en passant par Mbeni, le chef de l'Etat veut que tout soit mobilisé afin que d'ici 2024 toutes les routes soient achevées. « Le président a promis de réhabiliter toutes les routes avant la

fin de son mandat. Et on y est presque », dit-il.

Pour rappel, c'est la société chinoise China Geo-Engineering Corporation (CGC) qui a obtenu le marché pour exécuter les travaux de réhabilitation des deux tranches du tronçon Mitsoudje-Fumbuni. Et il

s'agit d'une tranche ferme et d'une tranche conditionnelle, pour un montant de 10 milliards Kmf. Ça sera de Mitsoudje-Panda-Ouroveni et d'Ouroveni-Foubouni en tout c'est 31 km.

Kamal Gamal



Demande de proposition de prix pour la fourniture de service d'entretien et de maintenance des groupes électrogènes et véhicules de Corps de la Paix aux Comores

Le Corps de la Paix du Gouvernement Américain aux Comores, dans le cadre de ses missions en Union des Comores recherche des mécaniciens expérimentés pour s'occuper à entretenir et maintenir ses générateurs SDMO et véhicules.

Les mécaniciens ou la société intéressée par cette offre peut obtenir les termes de références en envoyant un email à l'adresse suivant : PCComoros@peace-corps.gov avant le **29 Avril 2022**.

Toute demande d'information

ou toute question liée à cette offre, merci de vous renseigner en envoyant un email à l'adresse mentionnée ci-haut ou appeler au **360 01 03**.

Mkazi, le 23 Mars 2022

ENCADREMENT DES PRIX

L'arrêté du ministre bientôt révisé

Suite de la page 1

Le président de République Azali Assoumani a reçu samedi dernier les représentants du secteur privé, dont la Nouvelle OPACO, le MODEC, l'UCCIA, les Chambres de Commerce Insulaires (CCI), ANKI-BA, ATC (Tourisme), EFOICOM, APBF (Secteur Bancaire), SYNACO et la Chambre d'Agriculture. Ils ont tous répondu à l'invitation du Chef de l'État qui veut encore relancer le Dialogue Public-Privé (DPP) initié en août 2020.

Azali Assoumani a tenu à rappeler

le rôle capital que doit jouer le secteur privé dans l'atteinte des objectifs du Plan Comores Émergent. D'après lui, cette rencontre témoigne l'importance qu'il accorde aux opérateurs économiques et a réitéré son « souhait ardent de la mise en place d'un agenda d'échanges réguliers » entre les acteurs du Public et du Privé.

Après avoir exposé les mesures prises par arrêté, en concertation avec les organismes du secteur privé pour éviter les pénuries et encadrer les prix des produits de première nécessité importés, comme les produits locaux, durant

ce mois sacré de ramadan, le Ministre de économie revient sur les 5,5 milliards FC accordés aux importateurs, qui ont permis, selon lui, d'alimenter suffisamment le marché national en produits pour au moins les 3 prochains mois. Mze Abdou Mohamed Chanfiou a annoncé qu'il a été convenu de réviser l'arrêté signé depuis le début du ramadan, notamment le pourcentage de réduction des marges pour les grossistes, les intermédiaires et les détaillants, ou encore la prise en compte des différentes taxes pour faire face aux pertes.

Et par rapport au cadre de régulation

de la concurrence, le ministre évoque la mise en place d'une commission dédiée, avec notamment la nomination prochaine par décret du Président, de ladite Commission prévue par la loi depuis des années mais dont les membres n'ont jamais été désignés ni installés.

S'agissant à la relance du Dialogue Public-Privé (DPP), il a été annoncé dans cette discussion la mise en place des instances et du cadre de fonctionnement. La nomination par décret d'un Médiateur se fera dans les prochains jours, suite aux propositions faites par les organismes du Secteur Privé. Pour lui, la

nomination d'un Conseiller du Président en charge du Dialogue, ainsi que la désignation prochaine des membres Comité Technique Permanent (deux issus du Secteur Privé et deux cadres du Ministère de tutelle) sont en cours. Doit-on s'attendre à des mesures audacieuses en termes de soutien au pouvoir d'achat des comoriens, dans une conjoncture marquée une spirale inflationniste à l'échelle mondiale, en lien avec la guerre en Ukraine ?

Ibnou M. Abdou

Projet intégré de développement des chaînes de valeurs et de la Compétitivité (PIDC) Conditionnement et commercialisation des produits agricoles, une priorité

Jeudi dernier, s'est tenu dans la salle de conférences du PIDC, un atelier portant sur la validation de l'étude de conditionnement et commercialisation des produits agricoles (vivriers, rentes, fruits et légumes) à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

En effet, les pertinences techniques du conditionnement et les méthodes de commercialisation requièrent une importance capitale pour les produits agricoles notamment les produits de rente, les vivriers, les fruits et les légumes. Aussi, se pose la mise en place des techniques de conditionnement permet aux populations locales une conservation plus longue, un stockage plus écologique, une consommation en toute période de l'année et donc une diminution des pertes post-récolte. De plus, cette activité est créatrice d'emplois et génératrice

de revenu. Dans ce contexte, le PIDC intervient dans les thématiques de conditionnement et commercialisation, un secteur qui n'est pas encore très développé. Ainsi, dans le cadre de ses activités et au titre de la sous-composante « Structuration des chaînes de valeurs pour le développement de l'agri business », le projet a recruté un consultant national pour la réalisation d'une étude de conditionnement et commercialisation des produits agricoles.

Par ailleurs, il est reconnu que le système de commercialisation des produits agricoles est encore resté ordinaire. Alors que la tendance de consommation au niveau du pays évolue avec l'ouverture de mini et supermarchés, les produits venus des champs et des fermes agricoles sont présentés en l'état au marché et de ce fait trouvent très peu de place ou pas du tout dans les commerces



modernes. En l'absence de conditionnement et/ou d'emballage, les produits agricoles comoriens ne pourront pas être exportés convenablement alors qu'ils peuvent constituer une niche de marché vis-à-vis des diasporas comoriennes à travers le globe.

A l'heure actuelle, on ne peut pas à proprement parler de l'existence d'une industrie du conditionnement

et de ce fait, la commercialisation des produits agricoles se fait sous une forme peu compétitive sur le marché local. On note donc une difficulté à vendre les produits comoriens sur le marché international ou de façon optimale. Ceci malgré une disponibilité de produits de qualité aussi bien alimentaires que les essences naturelles pour la parfumerie, la cosmétique et les arômes.

Au cours des discussions, il a été suggéré notamment de viser à investir dans une unité de fourniture et commercialisation d'emballages permettant aux petits producteurs d'avoir accès aux intrants d'emballages. L'importation d'emballages nécessite d'avoir affaires à des quantités importantes, des quantités qui sont hors de portée des petits producteurs.

Et aussi de mettre en place des outils de financements adaptés en termes de crédits spécifiques à l'investissement dans le secteur des chaînes de valeurs des produits agricoles avec des taux d'intérêts et des durées spécifiques et aussi de développer les infrastructures de transport et de logistiques, routiers, maritimes et aériennes pour une connectivité inter-iles, régionale et internationale.

Mmagaza

CONSOMMATION

Opération coup de poing contre les récalcitrants à Mohéli

Une opération de contrôle général des prix des denrées alimentaires a débuté jeudi dernier à Mohéli. Menée par le service des prix soutenu par la gendarmerie nationale, cette opération consiste à traquer les commerçants qui ne respectent pas les prix fixés par les autorités. Plus de 20 commerçants ont été arrêtés et trois boutiques fermées en cette première journée d'opération.

Pour faire respecter les prix fixés par les autorités locales en ce mois de ramadan, les agents du service des prix accompagnés de la gendarmerie nationale ont commencé une opération de contrôle des prix dans les magasins de la capitale. Ce jeudi 7 avril toutes les boutiques de Fomboni sont passées au crible. Le but c'est d'appréhender les commerçants qui refusent de respecter la note prise par les autori-

tés insulaires pour baisser les prix des produits et alléger le pouvoir d'achat de la population en ce mois béni de ramadan.

Plus de 20 commerçants, hommes et femmes sont embarqués en cette première journée de contrôle et conduits au service des prix de la direction régionale du commerce

pour se justifier et dans le cas échéant être sanctionnés par des amendes.

« Nul n'a le droit d'aller à l'encontre de cette décision, sinon chaque commerçant recevra une amende » martèle un agent du service des prix sans pour autant préciser le montant de l'amende fixé. Cette

opération coup de poing s'est poursuivie vendredi dans la commune de Moilimdjini puis Djando pour s'étendre dans les autres localités de l'île. « Nous avons remarqué que les boutiques situées dans les zones rurales et périurbaines font ce qu'ils veulent. Donc ce contrôle technique se fera tout au long du mois de ramadan pour le bien être de tous » a fait savoir l'agent du service des prix.

Il est à noter qu'après des investigations qu'elle dit avoir mené, la direction du commerce accuse les petits commerçants d'être à l'origine de la flambée des prix des produits importés à Mohéli (lire nos articles précédents).

Selon le commandant de la gendarmerie, chaque commerçant doit afficher une étiquette des prix sur chaque article. « Nous avons regroupé une unité de 15 gendarmes pour sillonner les boutiques de l'île.

Chaque boutique dont le propriétaire n'affiche pas la nouvelle grille des prix sera systématiquement fermée car là, nous allons considérer que le commerçant ne veut pas baisser les prix » avertit capitaine Ibrahim, le commandant régional de la gendarmerie.

« Nous ne refusons pas de baisser les prix mais avant cela, il faudrait aussi baisser les taxes douanières. On ne peut pas payer cher au niveau de l'APC (l'actuelle société comorienne des ports) et venir vendre à perte dans les magasins » se justifie un commerçant visiblement très en colère.

3 boutiques ont été en tout cas fermées à Comotel (quartier de Fomboni) pour non respect de la note relative à l'encadrement des prix, publiée par la direction du Commerce.

Riwad



LUTTE CONTRE LE CANCER CHEZ LA FEMME :

30 adhérents de l'ACCF formés

30 adhérents de l'ACCF de Ngazidja ont été formés sur la sensibilisation et la prévention du cancer. Cette formation qui rentre dans le cadre d'un projet appuyé par l'OMS a pour but d'outiller les nouveaux et les anciens membres sur la pathologie et les missions de l'ACCF pour qu'ils assurent à leur tour le relais.

L'association de lutte contre le cancer chez la femme (ACCF) a organisé vendredi 08 avril dernier une formation de deux jours pour ses adhérents. Cette formation englobant 30 bénéficiaires, rentre dans le cadre d'un projet de l'OMS en appui à l'association dans la sensibilisation et la prévention du cancer au niveau national. Selon la présidente de l'ACCF Zahara Abdallah, cette formation a pour but d'outiller les nouveaux et les anciens membres sur les missions de l'ACCF, les contraintes et les défis. « Nous allons également leur apprendre cette pathologie et comment assurer le relais dans leur communauté. Aujourd'hui nous avons avec nous une gynécologue obstétricienne qui va mieux les



Formation ACCF.

appliquer sur cet espace de deux jours. Le but est de leur faire comprendre que grâce aux frottis, on peut diagnostiquer le cancer du col de l'utérus et il y a aussi la mammographie, dont le montant a été réduit

(octobre rose). Le cancer peut être guérissable si elle est diagnostiquée très tôt. Cette maladie peut affecter toute une famille et la femme encore plus. La sensibilisation est notre meilleur arme », souligne-t-elle.

Cette formation ne s'arrête pas qu'au niveau de Ngazidja, elle sera organisée à Anjouan et à Mohéli dans les prochaines semaines. Pour mémoire, l'OMS a octroyé don de 42.014.125 fc à quatre associations

porteuses de projets validés par le bureau pays de l'OMS. Dans ce montant, l'ACCF a bénéficié de 10.500.000 fc pour le projet portant sur la mise à l'échelle des activités de prévention des cancers du sein et du col de l'utérus aux Comores. Ce projet rentre dans le cadre la nouvelle stratégie de l'OMS de collaborer avec les organisations de la société civile qui œuvrent dans la promotion de la santé pour le bien-être de la population.

Dans ce projet de 6 mois à travers le pays, le bureau de l'ACCF a contribué à hauteur de 300.000 de nos francs. Pour rappel, l'ACCF fait partie des associations qui ont été formées par l'OMS en fin d'année dernière pour mieux s'affirmer en tant qu'organisation de la société civile au niveau national, et pour être mieux aptes à répondre aux besoins des populations locales. Cette doléance entre en droite ligne avec les priorités de l'OMS dont l'un des objectifs est de doter ces entités des moyens et outils techniques nécessaires au bon exercice de leur fonction.

Andjouza Abouheir

OFFRE RAMADAN 0%*

CRÉDIT DÉBLOQUÉ EN INSTANTANÉ !
**PASSEZ VOTRE MOIS SACRÉ DE
 RAMADAN EN TOUTE SÉRÉNITÉ !**
DU 01 AVRIL au 03 MAI 2022
 Remboursement jusqu'à 12 mois

* Frais de dossier non inclus

* Offre soumise à conditions

 **BIC-COMORES**
atlantic group

la synergie d'un réseau

COOPÉRATION

Signature de 11 accords de coopération entre le Maroc et les Comores

Le ministre des affaires étrangères Dhoïhir Dhoulkamal a effectué du 24 mars au 01 avril 2022, une mission de travail au Royaume du Maroc. En marge de cette mission, il s'est tenu, le 31 mars à Dakla, la première Grande Commission Mixte entre le Royaume du Maroc et l'Union des Comores au cours de laquelle 11 Accords de Coopération ont été signés.

Le ministre des affaires étrangères, a tenu une conférence de presse jeudi dernier en vue de présenter les résultats de son voyage au Maroc. Bien entendu en marge de cette mission, il s'est tenu, le 31 mars à Dakla, la première Grande Commission Mixte entre le Royaume du Maroc et l'Union des Comores au cours de laquelle 11 Accords de Coopération ont été signés. Celle-ci a eu lieu 9 ans après la signature de l'Accord cadre de Coopération entre Moroni et Rabat. Ces accords touchent l'éducation, le numérique, le commerce, la pêche et autres.

Sur la conférence Inaugurale du Centre international de Recherches

sur la prévention des enfants-soldats, le ministre a tiré la sonnette d'alarme face à ce fléau. Il a, au cours de son intervention rappelé qu'en Afrique, ce sont « 65% des enfants qui seraient en proie au recrutement des milices armées, alors que 21 000 enfants ont été embrigadés les 5 dernières années ».

Concernant la réunion ministérielle de la Conférence Internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique, TICAD, organisée par la Tunisie et suivie en visioconférence, le chef de la diplomatie comorienne s'est porté en défenseur de la paix et de la sécurité. « Il est nécessaire de lutter pour une Afrique stable malgré les défis sanitaires et socio-économiques. C'est dans un climat de paix et de stabilité que le continent peut relever les nombreux défis de tous genres auxquels il fait face et ainsi apporter une réponse positive à la question liée aux migrations et à toutes ses conséquences », rappelle le ministre.

Sur la deuxième session de la CEN-SAD, ce dernier est revenu sur la nécessité de renforcer la



Le ministre des affaires étrangères devant la presse.

coopération internationale à la veille de cette situation post Covid portant un œil sur la relance économique et la sécurité alimentaire dans un monde où le spectre d'un nouvel ordre mondial risque d'impacter durement la vie socio-économique des Petits États Insulaires en Développement.

Au cours de cette mission la délégation comorienne a multiplié

les rencontres avec les partenaires. Dans les différentes rencontres, le ministre comorien n'a cessé de solliciter le soutien des uns et des autres dans le cadre du suivi de la Conférence des partenaires au développement des Comores qui s'est tenue à Paris en décembre 2019.

Nassuf Ben Amad

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
 Saïd Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Saïd Omar
Rédacteur en chef
 Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
 Toufé Maecha
Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 A.O. Yazid
 Andjouza Abouheir
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar
 Riward
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
 Mohamed Saïd Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45



Avis d'appel d'offre

La Meck-Moroni sollicite des offres de la part des candidats répondant aux qualifications requises pour fournir :

MARCHE N° 1 : AQUISITION DE 3 VEHICULES

Eléments à fournir : Offre technique :

- * Références et compétences dans le domaine de la vente des véhicules ;
- * Une proposition technique répondant aux besoins exprimés ;
- * Une photo en couleur du véhicule proposé ;
- * Délai de livraison

Offre financière :

Les offres financières devront mentionner clairement :

- * L'état récapitulatif des coûts en tenant compte de la livraison au siège de la Meck-Moroni, à Hankounou, Moroni.

MARCHE N° 2 : AQUISITION DE MATERIELS INFORMATIQUES ET MULTIMEDIA (28 ordinateurs, 8 imprimantes, 3 photocopieurs et 5 téléviseurs)

Eléments à fournir : Offre technique :

- * Références et compétences dans le domaine de la vente des produits informatiques ou électroniques;
- * Une proposition technique répondant aux besoins exprimés ;
- * Une photo des produits proposés

Offre financière :

- Les offres financières devront mentionner clairement :
- * L'état récapitulatif des coûts et tenant compte de la date de livraison.

Dépôt des candidatures :

Les offres doivent être scellées et présentés séparément. Les enveloppes doivent comporter les mentions :

- Pour le marché n° 1 : « Fourniture de véhicule»
- Pour le marché n° 2 : « Fourniture de matériels informatiques et multimédia »

Les dossiers de candidatures doivent être déposés à l'adresse mentionnée ci-dessous au **plus tard le 13 avril 2022.**

Mutuelle d'Epargne et de Crédit ya Komor-Moroni
 B.P : 877 Moroni, Route de la Corniche, Ngazidja- Union des Comores
 Tél : 773 27 28

Seuls seront ouverts, les plis parvenus à la Meck-Moroni dans ce délai.

N.B : les cahiers de charges sont à retirer auprès du service Administratif et Ressources Humaines de la Meck-Moroni

CAN 2023

Enfin une date pour le tirage au sort

Après moult hésitations, la confédération africaine de football semble privilégier la date du 19 avril pour effectuer le tirage au sort de la CAN ivoirienne. Au-delà de la fixation d'une date pour les tirages au sort, c'est l'ajustement du calendrier dans sa globalité qui semble satisfaire tout le monde.

La CAF avait sorti un calendrier très resserré qui amenait les équipes à jouer quatre matchs en quatorze jours, une aberration pour certaines fédérations notamment celles qui ont pu qualifier leurs équipes lors du prochain mondial Qatar. Sous la pression des mondialistes, la CAF a dû revoir son calendrier. Pression, pas tout à fait selon la vice-présidente de la CAF Mme Kanizat Ibrahim qui parle plutôt « d'une demande des cinq pays qualifiés ». C'est donc en marge du congrès de la FIFA tenu à Doha début avril que le comité exécutif de la CAF a donné son aval pour ajuster le calendrier des éliminatoires. Ainsi la commission d'organisation a dégagé un nouveau calendrier pour satisfaire la demande des équipes d'avoir une certaine marge pour les matchs de préparations avant la coupe du



CAN tirage au sort calendrier.

monde au mois de novembre prochain.

C'est donc dans les coups de 20h 30 heure de Moroni que les 12 groupes seront officiellement connus. En attendant l'établissement des groupes, le déroulé des éliminatoires est déjà connu. Ainsi du 30 mai au 14 juin se tiendront les deux premières journées. Ensuite s'en suivront deux autres journées au mois de septembre. L'épilogue de ces éliminatoires se tiendra du 20

au 28 mars 2023 en ce qui concerne les deux dernières journées, soit 4 mois avant le début de la compétition.

Ce nouveau calendrier va permettre donc aux cinq mondialistes africains d'avoir un peu plus de temps pour des matchs amicaux qui auront toutes leurs importances avant le mondial. Tout en sachant que c'est à la confédération africaine de football de dégager un calendrier des matchs amicaux dans la

mesure où les deux fenêtres FIFA restantes sont fixées au mois de juin et septembre qui correspondent aux 4 premières journées des éliminatoires.

Toujours est-il qu'entre la fin de saison en Europe fin mai, et le début des éliminatoires en Afrique en juin, les mois de juillet, août et octobre restent plus ou moins libre pour les pays africains pour pouvoir y insérer des matchs amicaux.

AS Badraoui

Numéros utiles

Police

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmerie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Mohéli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Mohéli: 772 03 71

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Mohéli: 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 773 43 43
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18



UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

SOCIETE NATIONALE DE L'ELECTRICITE DES COMORES « SONELEC »

DIRECTION GENERALE

PPAPPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Pour acquisition de trois (3) Groupes Électrogènes neufs et de six (6) radiateurs neufs

Date de la Publication 29/03/2022

A. La Société Nationale de l'Electricité des Comores « SONELEC » a pour mission de gérer les activités de production, de transport, de distribution et de commercialisation de l'énergie électrique en Union Des Comores conformément à l'article 3 du Décret de création de la « SONELEC ».

B. Dans le cadre du bon fonctionnement de ses activités et en se conformant au code de marché de l'Union des Comores, la SONELEC souhaite établir une liste restreinte pour la fourniture des équipements décrits ci-après :

Fourniture de trois (3) groupes électrogènes neufs et de six (6) radiateurs neufs

C. La « SONELEC » invite les entreprises intéressées par le présent avis à manifester leurs intérêts en fournissant les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour la livraison des fournitures décrites ci-dessus (présentation de leur structure, référence de prestations similaires, disponibilité de fournitures, etc.).

D. Les entreprises intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires par email à l'adresse suivante : informations.sonelec@gmail.com

Les manifestations d'intérêt accompagnées des références pertinentes dans le domaine des services demandés, devront être envoyées à l'adresse mentionnée ci-dessous :

A l'attention de:

Directeur Général de la SONELEC en précisant le ou les numéros du marché.

Exclusivement par Email : procurement.sonelec@gmail.com

E. Cette consultation se fera conformément aux Règles de procédure des marchés publics de l'Union des Comores pour l'utilisation des fournisseurs de biens. Une liste restreinte de cinq entreprises sera établie à l'issue d'une évaluation des dossiers reçus. Il est à noter que l'intérêt manifesté par une entreprise n'implique aucune obligation de la part de l'autorité contractante d'inclure cette entreprise dans la liste restreinte. Seules les candidatures retenues à l'issue de cette évaluation seront contactées.

F. Les candidats intéressés doivent fournir les documents suivants :

Lettre de manifestation d'intérêt incluant la présen-

tation de la société

Registre de commerce
Quitus fiscal de l'année 2021
Déclaration de non faillite
Attestation de bonne exécution de contrat de marché similaire.
Attestation de capacité délivrée par une banque reconnue

Les soumissionnaires retenus signeront un contrat d'accord cadre avec la « SONELEC » qui précisera toutes les conditions pour la soumission des offres.

Les manifestations doivent parvenir au **plus tard le 15/04/2022 à 09 heures des Comores**. Tous documents envoyés au-delà de la date de limite ne seront pas considérés. Les dossiers incomplets ne seront pas examinés.

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **15/04/2022 à 10 heures** à la « SONELEC ».